



## Faux et usage de faux

Dans le langage courant, on appelle « faux » quelque chose qui n'est pas vrai. Par exemple, une perruque est une fausse chevelure, les mèches utilisées pour tresser les cheveux des jeunes filles sont des faux cheveux. Rien de mal à cela, au contraire. Si une jeune fille met des mèches dans ses cheveux, c'est pour être plus belle ou changer de « look ». C'est pour la même raison qu'elle mettra une perruque, à moins que ce ne soit pour se déguiser à l'occasion d'une fête ou pour jouer dans une pièce de théâtre. Voilà qui est bien et met de la variété dans la vie.

Tous les faux ne sont, cependant, pas bons. Certains sont destinés pour nuire, tromper, voler, tricher. Leur fabrication et leur usage sont condamnés par la loi. Dans le langage judiciaire, un faux est un document frauduleux, contrefait (imité) et non authentique.

### Le contrefacteur est puni de servitude pénale

Veux-tu quelques exemples de faux ? Imagine un employé d'une société chargé des achats au service des approvisionnements. Il achète quelque chose à 100 FC dans un magasin et fabrique une fausse facture de 500 FC, déclarant qu'il a acheté la chose à ce prix là ! Tu comprends aisément que l'usage de la fausse facture est nuisible à la société dans laquelle il travaille qui va payer la marchandise 500 FC au lieu de 100, c'est-à-dire 400 FC de trop. Cela veut dire que l'em-

ployé a volé 400 FC à la société, ce qui est évidemment condamné par la loi. L'agent, dont l'acte malveillant sera découvert lors d'un contrôle, sera reconnu avoir fabriqué une fausse facture et donc avoir détourné et volé l'argent. Il sera certainement renvoyé de la société. Mais il pourra, en outre, être condamné par le tribunal, au minimum à rembourser ce qu'il a volé et, si la somme est importante ou qu'il est récidiviste<sup>1</sup>, peut-être à faire de la prison.

Un autre exemple ? As-tu déjà bien regardé un billet de banque quelconque, c'est-à-dire de 5 FC, 10 FC, 20 FC, 50 FC ou de 100 FC. Il est écrit sur ces billets la phrase suivante: « Le contrefacteur est puni de servitude pénale ». Le contrefacteur est celui qui fabrique de la fausse monnaie ou des faux billets de banque. Le fabricant de fausse monnaie commet un crime économique qui ruine l'économie du pays. C'est pourquoi, une fois découvert, il est arrêté et puni par la loi à purger une peine d'emprisonnement. Enfin, à la télévision, on a déjà montré des individus arrêtés par la police pour trafic de faux passeports. Certaines personnes ont eu des ennuis dans les aéroports parce qu'elles détenaient des faux passeports. Elles ont été arrêtées par les services d'immigration pour détention de faux documents. Il faut évidemment distinguer ceux qui fabriquent ces faux papiers de ceux qui les utilisent. Ceux qui font les faux passeports (ou des faux billets de banque...) sont des « faussaires ». Ceux qui les utilisent font ce qu'on appelle « usage de faux ». Les uns et les autres contreviennent à la loi. Ceux qui osent également présenter de

faux diplômes sont dans le même cas>. S'ils sont débusqués, gare à eux.

### Même à l'école...

Malheureusement, ces pratiques plus que douteuses commencent dès l'école où certains élèves se font des faux bulletins. L'élève qui se comporte ainsi vise à tromper les responsables d'une école pour passer de classe alors qu'il a échoué ailleurs. Il peut être renvoyé de son école. Celui ou celle qui présente un faux bulletin s'expose donc à un grand risque. En effet, une fois découvert(e) lors d'un contrôle, il (ou elle) sera sûrement chassé(e) de l'école et, peut-être même, traduit(e) en justice pour faux et usage de faux.

Tout faussaire s'expose à des peines pouvant être lourdes. La loi pénale de notre pays punit, en effet, de huit(8) jours à un an d'emprisonnement et d'une amende, ceux qui sont accusés de faux et usage de faux ainsi que leurs complices, c'est-à-dire ceux qui ont délivré les faux documents ou qui les ont aidé dans ces actes frauduleux..

Qu'on se le dise !

Me Christian LUTATUMUNU.

<sup>1</sup> c'est-à-dire que ce n'est pas la première fois qu'il vole